






C4-MOBILIER

PRÉPARATION DE L'ACHAT

ÉVALUATION DES IMPACTS LIÉS AU CYCLE DE VIE









Ce tableau présente une synthèse des impacts décrits dans la rubrique  *Problématique* de cette fiche (*version approfondie du guide*). Il n'indique pas l'«intensité» des impacts.

Exploitation des matières premières 	Fabrication du produit 	Utilisation du produit 	Élimination du produit 
<ul style="list-style-type: none"> → Utilisation de ressources renouvelables (bois) ou non renouvelables (aluminium, acier, pétrole) → Bois: disparition des forêts et perte de biodiversité liée à la monoculture → Métaux (éléments métalliques): conditions de travail difficiles¹, pollutions des eaux et du sol et conséquences pour la population → Pétrole (plastique): épuisement des stocks, dégradation environnementale et conséquences pour la population 	<ul style="list-style-type: none"> → Risques pour la santé des travailleurs: exposition à des substances chimiques problématiques, solvants, etc. → Risques de rejets polluants selon le processus industriel → Consommation d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> → Risques pour la santé de l'utilisateur: selon les matériaux, émissions de composés organiques volatils (COV) → Durée de vie limitée selon le choix des modèles (couleurs vite démodées, modules non adaptables, etc.) → Utilisation importante de produits de nettoyage à cause de surfaces salissantes 	<ul style="list-style-type: none"> → Absence de valorisation de matériaux recyclables (pour les articles non démontables) → Impacts sur le climat et la qualité de l'air liés à l'incinération → Impacts liés au recyclage (même s'il est préférable à l'incinération et doit être encouragé, le recyclage entraîne certains impacts)

Les transports entre les différentes étapes de fabrication entraînent une importante consommation d'énergie, des impacts sur le climat et des émissions polluantes pour l'air.

ANALYSE DES ACTEURS LIÉS À L'ACHAT

Les acheteurs – tout comme les chefs de projet, les utilisateurs, les fournisseurs et autres personnes en relation avec l'achat – peuvent agir de manière à atténuer les impacts liés au produit. Cette rubrique complète les rubriques «Critères d'achat» figurant plus loin dans cette fiche.

Qui peut agir?	Comment atténuer les impacts?
Direction, chef de service, acheteur, responsable de l'éconamat, etc.	<p>Avant l'achat: Analyser le besoin et les alternatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> > bourses pour le mobilier (sauf pour les articles rembourrés afin de limiter le risque de parasites) > choix de modules adaptables dans le temps, couleurs indémodables > Choisir du matériel qui puisse être séparé et valorisé (éviter les panneaux en bois revêtu de plastique) <p>Après l'achat: > Veiller à un entretien adapté, selon les recommandations du fournisseur</p> <p>→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués:    </p>
Fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> > Privilégier les meubles modulables, à longue durée de vie et réparables (disponibilité des pièces de rechange) > S'assurer que ses propres fournisseurs respectent les principes du développement durable <p>→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués:   </p>
Service bâtiment/éconamat	<ul style="list-style-type: none"> > Donner le mobilier encore en bon état (éconamat, œuvre caritative, etc.) > Faire éliminer le mobilier en conformité avec la législation sur les déchets (OMoD) <p>→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués: </p>

¹ On entend par conditions de travail difficiles la violation d'un ou plusieurs des principes suivants: liberté syndicale, absence de travail des enfants, absence de travail forcé, égalité de traitement, rémunération équitable, temps de travail décent, santé et sécurité, sécurité sociale (selon la méthode d'analyse de cycle de vie social du PNUE).

ÉTUDE DE MARCHÉ

Cette rubrique présente quelques nouveautés liées au marché. Les informations détaillées se trouvent dans la rubrique [📁 Problématique](#) de cette fiche (*version approfondie du guide*).

Label Cradle to Cradle Certified™

Le label Cradle to Cradle Certified™ s'applique à de multiples catégories de produits. Toutefois, c'est dans le domaine des meubles que l'on trouve le plus grand nombre d'articles certifiés². Ce label a été attribué à plus d'une centaine de meubles, dont de nombreux meubles de bureau. Il existe quatre niveaux de certification : «basique», «argent», «or» et «platine». La condition à remplir pour tous les niveaux est une présentation transparente de tous les composants et processus. Les produits doivent pouvoir être revalorisés à au moins 50% pour le niveau argent, au moins 65% pour le niveau or et au moins 80% pour le niveau platine. Les autres critères concernent la santé humaine et l'environnement, les sources et la consommation d'énergie, la consommation d'eau et la responsabilité sociétale. Le niveau platine, par exemple, exige qu'au moins 50% de l'énergie utilisée dans la chaîne de production provienne de source solaire, qu'un plan de gestion de l'eau soit mis en œuvre et que les conditions sociales soient évaluées et certifiées par un organisme indépendant.

CRITÈRES D'ACHAT : L'ESSENTIEL EN BREF

Cette rubrique présente quelques critères permettant de choisir un produit et un fournisseur. Pour en savoir plus, voir la rubrique [📁 Critères d'achat approfondis](#) de cette fiche (*version approfondie du guide*) ainsi que la fiche [📁 E3-Bibliographie et webographie](#).

Choix du produit

Que choisir?	Comment vérifier?
Favoriser les meubles facilement réparables	→ Meuble démontable et pièces de rechange disponibles pendant 10 à 15 ans
Favoriser les meubles facilement recyclables et dont les composants sont réutilisables	→ Label Cradle to Cradle™
Préférer , dans l'ordre suivant et sous réserve de certains usages particuliers: le bois massif , le bois transformé, les matières synthétiques, le verre Le carton recyclé alvéolaire est une alternative intéressante (par ex. pour les plateaux de bureaux)	→ Descriptif du produit
Pour les éléments en bois , préférer le bois massif , issu de forêts gérées durablement, si possible locales Pour les éléments en dérivés du bois , préférer les produits finis à très faible teneur en formaldéhyde	→ Gestion durable des forêts: label FSC 100% ou PEFC certified → Essences locales recommandées ³ : hêtre, chêne, épicéa, érable, frêne, fruitiers cultivés, noyer, bouleau, sapin blanc, mélèze, peuplier, pin → Certificat d'origine bois Suisse → Faibles émissions de formaldéhyde : Der Blaue Engel RAL-UZ 38 → Voir aussi la fiche 📁 D1- Bois , pour plus d'informations
Pour les éléments en métal , privilégier le métal recyclé	→ Nordic Ecolabel: Furniture and fitments
Pour les éléments en matières synthétiques , éviter le PVC	→ Descriptif du produit
Pour les meubles rembourrés , préférer les articles exempts de substances chimiques nuisibles à la santé	→ Der Blaue Engel RAL-UZ 117

Le **formaldéhyde** est une substance couramment utilisée, par exemple dans les meubles en panneaux mélaminés. Il est recommandé de s'assurer que les panneaux respectent au moins la Classe E1 selon la norme EN 717-1, qui garantit une concentration de **formaldéhyde** de maximum 0,1 ppm (cette prescription ne garantit pas l'absence totale de **formaldéhyde**). L'industrie du bois propose de nombreux dérivés du bois présentant une émission de

² www.c2ccertified.org/products/registry

³ Adapté de la liste de bois proposée par le WWF

formaldéhyde nettement inférieure à 0,1 ppm. Les produits labellisés Der Blaue Engel garantissent des émissions de formaldéhyde inférieures à 0,05 ppm après 28 jours, ou même des produits sans formaldéhyde.

L'organisation Lignum, Économie Suisse du bois, propose une liste de produits dérivés du bois adaptés à une utilisation en intérieur «Formaldéhyde moyen auxiliaire 2»⁴, ainsi qu'une information sur les produits dérivés du bois «Arbre généalogique des panneaux dérivés de bois».

Choix du fournisseur

Qui choisir?

Préférer les fournisseurs s'engageant en faveur du développement durable

Comment vérifier?

→ Voir les informations sur le site Internet des fournisseurs (charte du développement durable, mesures prises pour réduire les impacts liés aux emballages et à la livraison, critères de sélection de leurs propres fournisseurs, etc.)

→ Voir la fiche  *B1-Critères relatifs aux fournisseurs*

⁴ www.lignum.ch